



Conseil de sécurité

Briefing: non-prolifération et la République populaire démocratique de Corée

New York, le 4 novembre 2024

Déclaration de la Suisse

Lue par Riccarda Chanda, Représentante permanente adjointe

Merci, Madame la Présidente.

Nous remercions le Sous-Secrétaire général Khiari pour son exposé et saluons la participation de la République populaire démocratique de Corée à nos délibérations.

La Suisse condamne le lancement d'un missile balistique de portée intercontinentale, apparemment d'un nouveau type, qui serait capable de transporter de multiples ogives nucléaires. Le développement et l'opérationnalisation continus de vecteurs nucléaires par la RPDC représente, conjointement avec son programme nucléaire, une menace pour toute la communauté internationale. Ce test s'inscrit dans une situation sécuritaire tendue et la Suisse est préoccupée par le risque d'escalade inhérent à un tel acte. L'emploi d'armes nucléaires provoquerait des conséquences humanitaires catastrophiques. Nous devons renforcer nos efforts en faveur de la non-prolifération, du désarmement et du maintien du tabou nucléaire.

Face à ces défis répétés, nous ne saurions fléchir dans notre devoir collectif. C'est pourquoi ce Conseil doit assumer ses responsabilités. Je tiens à en souligner trois aspects :

Premièrement, ces tirs sont une violation de résolutions juridiquement contraignantes du Conseil de sécurité et donc du droit international. Il est ainsi de notre devoir collectif de condamner les essais de missiles balistiques de la RPDC. Celle-ci est tenue de mettre en œuvre ses obligations en vertu des résolutions de ce Conseil ainsi que de prendre des mesures concrètes en vue d'abandonner ses armes nucléaires, ses missiles balistiques et ses programmes connexes de manière complète, vérifiable et irréversible. Nous rappelons que si les obligations découlant des résolutions valent en premier lieu pour la RPDC, ces dernières s'appliquent également à tous les autres États, qui sont tenus de mettre en œuvre de manière effective les sanctions de ce Conseil. A ce titre, nous sommes profondément préoccupés par les rapports faisant état de possibles violations graves des résolutions de ce Conseil par la Russie que nous avons évoquées la semaine dernière.

Deuxièmement, la population de la RPDC ne doit pas être laissée pour compte. Les violations graves et systématiques des droits de l'homme et l'impunité des auteurs doivent cesser. Il existe un lien entre le programme nucléaire et certaines violations de ces droits, et le Conseil devrait examiner de quelle manière il pourrait aborder davantage ce lien. Nous saluons les signes d'assouplissement des lourdes restrictions mises en place par la RPDC en lien avec la pandémie. Ces restrictions ne doivent plus être un obstacle majeur à l'assistance humanitaire. L'ouverture des frontières de la RPDC doit aller de pair avec un accès rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire. Pour y parvenir, l'entrée en RPDC du personnel international est essentielle.

Troisièmement, le Conseil et les Nations Unies dans leur ensemble ont un rôle important à jouer afin d'encourager le dialogue, la désescalade et la recherche de solutions diplomatiques. Il existe une volonté de mener un dialogue avec la RPDC ainsi que de soutenir ces efforts de dialogue et nous saluons toute tentative d'échanges entre les parties ainsi que toute mesure de désescalade de leur part.

Nous encourageons le recours aux bons offices du Secrétaire général et nous appelons la RPDC à engager un dialogue constructif avec le Conseil et le système onusien.

Madame la Présidente

Le désarmement et la non-prolifération nucléaire ont toujours été une priorité de l'ONU et de ce Conseil, et dans le cadre du Pacte pour le Futur, nous nous sommes tous engagés à les renforcer et prévenir toute érosion des normes internationales existantes. Nous ne devons pas échouer dans cette tâche. Pour trouver une solution politique, le Conseil doit sortir de son silence. Pour être effectif, l'appel au dialogue doit s'articuler autour d'une position unie. La Suisse encourage et soutient tous les efforts en ce sens.

La Suisse, pour sa part, continuera son engagement au sein du Conseil, du comité de sanctions et sur place pour une péninsule coréenne dénucléarisée et en paix.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Thank you, Madam President.

We thank Assistant Secretary-General Khiari for his presentation and welcome the participation of the Democratic People's Republic of Korea in our deliberations.

Switzerland condemns the launch of an intercontinental ballistic missile, apparently of what appears to be a new type, capable of carrying multiple nuclear warheads. The DPRK's ongoing development and operationalization of nuclear delivery systems, together with its nuclear program, represents a threat to the entire international community. This test takes place in a tense security situation, and Switzerland is concerned about the risk of escalation inherent in such actions. The use of nuclear weapons would have catastrophic humanitarian consequences. We must step up our efforts in favor of non-proliferation, disarmament and uphold the nuclear taboo.

In the face of these repeated challenges, we must not waver in our collective duty. This is why it is essential for this Council to assume its responsibilities. I would like to highlight three aspects:

Firstly, these launches are a violation of legally binding Security Council resolutions, and therefore of international law. It is therefore our collective duty to condemn the DPRK's ballistic missile tests. The DPRK is obliged to implement its obligations under the resolutions of this Council, and to take concrete steps towards the complete, verifiable and irreversible abandonment of its nuclear weapons, ballistic missiles and related programs. We recall that while the obligations arising from the resolutions apply first and foremost to the DPRK, they also apply to all other States, which are required to effectively implement this Council's sanctions. In this respect, we are deeply concerned by reports of possible serious violations of Security Council resolutions by Russia, which we referred to last week.

Secondly, the people of the DPRK must not be left behind. Serious and systematic human rights violations and the impunity of the perpetrators must stop. There is a link between the nuclear program and certain violations of these rights, and the Council should consider how it might further address this link. We welcome signs that the DPRK is easing its heavy restrictions in connection with the pandemic. These restrictions should no longer be a major obstacle to humanitarian assistance. The opening of the DPRK's borders must go hand in hand with rapid, safe and unhindered access for humanitarian aid. To achieve this, the entry of international personnel into the DPRK is essential.

Thirdly, the Council and the United Nations as a whole has an important role to play in encouraging dialogue, de-escalation and the search for diplomatic solutions. There is a willingness to engage in dialogue with the DPRK and to support these dialogue efforts, and we welcome any attempts at exchanges between the parties and any de-escalation measures on their part. We encourage recourse to the Secretary-General's good offices, and call on the DPRK to engage in constructive dialogue with the Council and the UN system.

Madam Chair,

Disarmament and nuclear non-proliferation have always been a priority for the UN and this Council, and in the framework of the Compact for the Future, we have all committed ourselves to strengthening them and preventing any erosion of existing international norms. We must not fail in this task. To find a political

solution, the Council must break its silence. To be effective, any call for dialogue must be founded on a unified stance. Switzerland encourages and supports all efforts in this direction.

For its part, Switzerland will continue its commitment within the Council, the Sanctions Committee and on the ground to a denuclearized and peaceful Korean peninsula.

Thank you.